

Certificat d'assurance
N°: RC-2445

 Le présent document atteste à : **A QUI DE DROIT**

Adresse :

que sous réserve des conditions et exclusions des contrats ou notes de couverture, les assurances suivantes sont en vigueur à ce jour et ont été émises pour couvrir comme suit :

 Assuré désigné : **RINGETTE CANADA**

 Adresse : **5510, rue Canotek, Bureau 201, Gloucester, Ontario, K1J 9J4**

 et : **RINGUETTE QUÉBEC**
4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal, Québec, H1V 0B2

Description des opérations et/ou activités et/ou emplacements auxquels ce certificat s'applique :

UTILISATION DES LIEUX

Genre	Assureur	Police n°	Période d'assurance	Limites – Montants d'assurance
Assurance Responsabilité Civile Générale	Compagnie d'assurance Everest du Canada	E2SB000064	15 septembre 2014 au 15 septembre 2015	5 000 000 \$ (CA) par événement
				1 000 000 \$ (CA) Responsabilité locataire

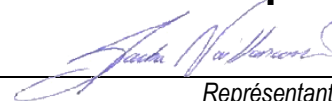
EXTENSIONS DE COUVERTURE : Produits et travaux complétés Responsabilité réciproque Responsabilité contractuelle

IL EST ENTENDU ET CONVENU QUE LE(LES) ORGANISME(S) SUIVANT(S) EST(SONT) AJOUTÉ(S) COMME ASSURÉ(S) ADDITIONNEL(S), MAIS SEULEMENT EN REGARD DES OPÉRATIONS DE L'ASSURÉ NOMMÉ CI-HAUT. CE CERTIFICAT S'APPLIQUE À TOUS LES MEMBRES ET LE PERSONNEL AUTORISÉS DE L'ASSURÉ OPÉRANT SELON LES CAPACITÉS DES FONCTIONS.

N/A

Le présent certificat est sujet à toutes les restrictions, exclusions et conditions de la (ou des) police(s) mentionnée(s) ci-dessus telle(s) qu'elle(s) existe(nt) présentement ou après modification ultérieure par avenant.

BFL CANADA risques et assurances inc.

 Signé à Montréal ce **15 septembre 2014**


Représentant autorisé